



## Communiqué de presse

Montpellier, Toulouse, le 14 décembre 2020

- Commission permanente -

### **Covid-19 : La Région Occitanie donne la priorité au maintien de l'emploi avec des aides concrètes**

**Les élus régionaux réunis en commission permanente ce vendredi 11 décembre 2020 poursuivent la politique de soutien aux entreprises et associations employeuses, aux salariés et à l'emploi impulsée dès le début du mandat par la présidente de la Région Occitanie, Carole Delga.**

La Région débloque ainsi plus de 470 000 € en faveur d'entreprises rencontrant des difficultés de trésorerie et ne bénéficiant pas de concours bancaire ou de dispositif public dans ce contexte de crise sanitaire liée à la Covid-19.

En Haute-Garonne par exemple, la Ligue de l'Enseignement bénéficie ainsi d'une avance remboursable de la part de la Région de 300 000 €, tout comme l'entreprise La Mécanique (Portet-sur-Garonne 31), aidée à hauteur de 175 000 €, permettant ainsi de maintenir respectivement 62 et 31 emplois.

De la même façon, elle soutient les demandeurs d'emploi dans la recherche d'une solution de mobilité adaptée afin de faciliter leur accès à la formation professionnelle et à l'emploi. Pour cela, la Région Occitanie mobilise 800 000 € afin de lutter notamment contre les déterminismes territoriaux.

Les demandeurs d'emploi seront concrètement accompagnés pour disposer de solutions de mobilité douces avec un diagnostic individuel de mobilité, une mise à jour des connaissances et de l'usage des moyens de mobilité traditionnels.

Pour aider les entreprises à garder leurs salariés et les demandeurs d'emplois d'Occitanie à surmonter la crise économique liée à la crise sanitaire, la Région Occitanie a déjà voté en juillet un vaste plan de relance pour l'emploi de 211 M€, avec un effet levier de 400 M€. Il permet de renforcer les mesures d'urgence déployées depuis avril. Il prévoit d'accompagner le rebond des filières économiques d'Occitanie, de renforcer des actions de formation pour sauvegarder les emplois, les compétences et savoir-faire, et une forte incitation à la relocalisation des activités stratégiques en Occitanie.

#### ■ **Contact presse :**

**Service Presse :** [service.presse@laregion.fr](mailto:service.presse@laregion.fr) - [@presseoccitanie](https://twitter.com/presseoccitanie)

Toulouse : 05 61 33 53 49 / 52 75 Montpellier : 04 67 22 81 31